



N°36, Octobre 2021

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE
Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE

Impression municipale à 800 exemplaires.



Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

Fermeture le mercredi toute la journée.

site internet : www.conches-sur-gondoire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire

BROCANTE DU 12 SEPTEMBRE



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la brocante.

Mille mercis aux bénévoles qui ont prêté la main ce jour-là !

Malgré certaines contraintes dues à l'épidémie (toujours présente), les exposants et les visiteurs sont repartis satisfaits.

JOURNEES DU PATRIMOINE / RANDONNEE DES TROIS EGLISES



La randonnée du 18 septembre a remporté un réel succès ! La météo était également de la partie, et les participants ont pu visiter les églises des

trois villages de Guermantes, Conches et Gouvernes en découvrant les explications relatives à chacune. Nous remercions les guides (élus ou bénévoles) et en particulier Monsieur Destaing.



NETTOYAGE AUTOMNAL DU 2 OCTOBRE



Bénévoles et élus, Conchois, Gouverniauds et Guermantais, ... chacun était à son poste, à l'affût du moindre débris : canettes, bouteilles, mégots, chaussettes, masques, pare-choc, enjoliveurs, emballages en plastique...

La matinée s'est achevée par une dégustation de soupe de potiron en compagnie des participants des villages voisins, dans une ambiance fort sympathique. A noter que le ramassage de déchets peut se faire chaque jour à l'occasion de promenades diverses. Mais le mieux est encore de ne rien jeter dans la nature, et de conserver ses déchets pour les déposer ensuite chez soi dans la poubelle appropriée.

Ceci est l'affaire de tous,
à chaque endroit et à
tout instant !



PLAN LOCAL DES MOBILITES : CONSULTATION PUBLIQUE

Le Syndicat Intercommunal des Transports de Marne-la-Vallée a engagé l'élaboration d'un nouveau Plan Local des Mobilités (PLM), avec pour objectifs de faire évoluer les pratiques de déplacements vers une mobilité plus durable et de faciliter les déplacements de tous en définissant les actions prioritaires et les aménagements qui devront être engagés dans les années à venir.



Il concerne tous les habitants et usagers du territoire, qu'ils se déplacent à pied, à vélo, en voiture, à moto, à scooter, en bus...

Il s'agit de tenir compte de vos pratiques de déplacements actuelles, d'anticiper leur évolution en tenant compte du développement du territoire et de proposer à chacun, quels que soient son motif de trajet, ses moyens, l'origine ou la destination de son trajet, un mode de transport adapté et efficace.

Pour que chacun d'entre vous soit concerné, un tirage au sort a été réalisé sur la base des listes électorales.

Les personnes choisies par ce tirage au sort ont reçu un courrier et sont invitées à s'inscrire au premier Comité Grand Public de co-construction du futur PLM de Marne-la-Vallée.

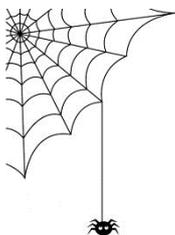
Ce tirage au sort sera complété par d'autres modes de mobilisation afin que les personnes non inscrites sur les listes électorales, tout comme celles qui n'auraient pas été tirées au sort puissent, si elles le souhaitent, participer au débat.

Plus d'information sur www.plm-mlv.fr

SIETREM / COLLECTE DU VERRE

Les prochaines tournées de collecte du verre auront lieu les lundis matin 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.





NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITE



La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au

format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Vous n'avez pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

ENTRE DHUIS ET MARNE

L'association Courir Avec Pomponne donne rendez-vous dimanche 24 octobre 2021 à tous les amoureux de la course nature, coureurs expérimentés, ou occasionnels ou simples spectateurs pour ce grand événement sportif dans un cadre naturel à vous couper le souffle ou plutôt à vous en donner !

www.couriravecpomponne.com

OSEZ LE DONNER !!!



POINT DE COLLECTE



Un Soutien Gorge Collecté
C'est Une Femme Sensibilisée
Merci.

Vos conseillères de proximité en immobilier se mobilisent en partenariat avec l'association Plus Rose la Vie pour un avenir sans cancer du sein.

Point de collecte : le samedi 23 octobre de 9h à 12h à la mairie de Conches sur Gondoire.

Un soutien-gorge collecté c'est une femme sensibilisée. MERCI !

VACANCES SPORTIVES

La salle des sports et le tennis de Conches ont repris leurs activités. 90 enfants sont inscrits à l'école multisports, 120 à l'école de tennis et 40 adultes au cours de tennis. Pour les vacances de la Toussaint, l'équipe des sports vous propose des stages :

STAGE TOUSSAINT
TENNIS DE CONCHES

TENNIS & MULTISPORTS
80€

Du 02/11/21 au 05/11/21 de 8h30 à 18h de 5 à 12 ans

10h-12h TENNIS

14h-16h MULTISPORTS

Pour toutes inscriptions, contactez nous au 0650060966

TC CONCHES

STAGES ADULTES
TOUSSAINT 2021

FORMULE 3 JOURS 50 €
25, 26, 27 Octobre
2, 3, 4 Novembre

1^{ère} session : 19h-20h30
2^{ème} session : 20h30-22h

Nombre de places limitées (8)

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 0650060966

Technifibre

Pour plus d'infos contacter Violaine au 06 50 06 09 66 pour les stages de tennis et multisports ou Nathalie au 06 34 63 28 19 pour le stage KHO-LANTA.



STAGE KOH LANTA
CONCHES-SUR-GONDOIRE

50€

Du 25/10/21 à 29/10/21

KOH-LANTA
LES AVENTURIERS

7 avenue de la Dommère (face à la pharmacie)

9h-12h
de 5 à 7 ans
13h30-16h30
de 8 à 12 ans

Pour toutes inscriptions, contactez nous au 0634632819



EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

Nous n'avons pas reçu de texte ce mois-ci.

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à **partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.



Mon âge



Ma situation



Moderna



Pfizer-BioNTech

Mon âge	Ma situation	Moderna	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité →	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations →	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen →	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité → Dans toutes les autres situations →	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation →	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	 Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19